



Microcredit and the financing of small family farms in the province of Chtouka-Ait-Baha

Microcrédit et financement des petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka-Ait-Baha

Abdelkarim HSSOUNE

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences économiques

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales

Université Ibn Zohr - Agadir - Maroc

Mohamed ADASKOU

Laboratoire de recherches en Entrepreneuriat, Finance et Management des Organisation

Faculté des sciences juridiques économiques et sociales

Université Ibn Zohr - Agadir – Maroc

Jinane JAOUHAR

Laboratoire d'Economie et Gestion

FEF, USMS, BENI MELLAL. Maroc

Faculté d'économie et de gestion

Université Sultan Moulay Slimane- Béni Mellal - Maroc

Résumé : Cet article examine le financement des petites exploitations agricoles familiales dans la province de Chtouka-Ait-Baha, en mettant l'accent sur les défis rencontrés par ces exploitations dans l'accès au crédit. En raison de leur taille réduite, ces exploitations éprouvent souvent des difficultés à fournir des garanties adéquates pour obtenir des prêts auprès des institutions financières traditionnelles. Dans ce contexte, les associations de microcrédit (AMC) apparaissent comme une solution potentielle, offrant des services financiers adaptés aux besoins spécifiques des petits agriculteurs. Toutefois, les résultats d'une étude quantitative menée auprès de 296 exploitations montrent que les AMC ne parviennent pas à satisfaire pleinement les besoins en fonds de roulement de ces exploitations. Les agriculteurs sont donc contraints de développer des stratégies de gestion et d'adaptation pour faire face au rationnement du crédit. L'article conclut sur la nécessité pour les AMC d'adopter des approches plus flexibles dans les procédures et les garanties exigées pour offrir des montants élevés, ainsi que de mettre en place des échéances de paiements adaptées au cycle de production. De telles mesures permettrait de mieux répondre aux réalités économiques des petits exploitants agricoles, tout en favorisant leur développement durable et leur résilience face aux défis économiques

Mots-clés : besoins en fonds de roulement, Chtouka-Ait-Baha (Maroc), financement, microcrédit, petites exploitations agricoles familiales, stratégies d'adaptation

Abstract: This article examines the financing of small family farms in the province of Chtouka-Ait-Baha, focusing on the challenges these farms face in accessing credit. Due to their size, these farms often struggle to provide adequate guarantees to secure loans from traditional financial institutions. In this context, microcredit association (MCA) emerge as a potential solution, offering financial services tailored to the specific needs of small farmers. However, the results of a quantitative study conducted among 296 farms show that MCA are unable to fully meet the working capital needs of these farms. Consequently, farmers are forced to develop management and adaptation strategies to cope with credit rationing. The article concludes that MCA must adopt more flexible approaches in their procedures and in the collateral required to obtain larger loan amounts, as well as implement repayment schedules adapted to the production cycle. Such measures would better address the economic realities of small family farms while promoting their sustainable development and resilience in the face of economic challenges.

Keywords: Adaptive strategies, Chtouka-Ait-Baha, Financing, Microcredit, Small family farms, Working capital

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15287518>

1. Introduction

L'agriculture familiale, qui se caractérise par une gestion et une main-d'œuvre principalement familiale ainsi que par des exploitations de petite taille, joue un rôle fondamental dans l'économie marocaine, représentant environ 85% des exploitations agricoles et employant près de 40% de la population active (FAO, 2018). Cette forme d'agriculture n'est pas seulement un moteur de production alimentaire, mais elle constitue également un pilier essentiel pour la réduction de la pauvreté et le développement économique. Dans ce contexte, les petites exploitations agricoles familiales, définies comme des exploitations ayant une superficie inférieure à 5 hectares, sont une source significative de revenus et d'alimentation, mais doivent relever le défi d'un accès restreint au financement traditionnel.

Environ 71% des exploitations agricoles familiales au Maroc sont de petite taille, ce qui complique souvent la capacité à fournir des garanties suffisantes pour obtenir des prêts auprès des institutions financières conventionnelles. Cela pose des obstacles majeurs pour les agriculteurs, qui ont besoin de capitaux pour moderniser leurs équipements, améliorer leurs pratiques agricoles et accroître leur productivité. Les changements climatiques exercent également une pression croissante sur les systèmes alimentaires, aggravant la vulnérabilité de ces exploitants.

Dans ce contexte, la microfinance se présente comme une solution prometteuse. Les associations de microcrédit (AMC) offrent des services financiers adaptés aux besoins spécifiques des petits agriculteurs, permettant l'octroi de prêts modérés sans exiger de garanties rigides. Cela facilite l'accès au financement, tout en mettant l'accent sur le développement social et économique des communautés rurales.

Cependant, le cadre actuel de financement demeure inadapté aux attentes et aux besoins des exploitations agricoles familiales, malgré leur rôle et leur importance économique. Les efforts visant à instaurer un système de financement qui facilite l'accès au crédit pour ces exploitations restent limités et ne prennent pas suffisamment en compte la diversité de l'agriculture familiale, caractérisée par un fort potentiel de production, quelles que soient les formes de propriété foncière – qu'il s'agisse de terrains Melk, collectifs ou Habous (Bajjedi 2018). En somme l'objectif de garantir un financement adéquat aux petites exploitations agricoles via les AMC n'est pas encore pleinement atteint. Cela nous amène à examiner l'offre de financement des AMC et les stratégies adoptées par les exploitants agricoles pour répondre à leurs besoins de financement. Ainsi notre problématique est la suivante : les AMC répondent-elles aux besoins en fonds de roulement des petits exploitants agricoles ? Et quelles stratégies adoptées par ces exploitants en cas de rationnement du crédit ?

Pour répondre à cette problématique, nous avons adopté une méthodologie basée sur une étude empirique menée sur le terrain. Les données ont été collectées par le biais de questionnaires administrés en face à face auprès de 296 petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka-Ait-Baha, entre janvier et août 2022. Une phase d'approfondissement a également été réalisée auprès de 47 exploitants sélectionnés par un échantillonnage aléatoire simple pour enrichir notre analyse.

Cet article est organisé comme suit : la deuxième section présente la typologie de financement des entreprises agricoles au Maroc et les défis fonciers des terres agricoles. La troisième met en exergue le rôle des AMC dans le financement des exploitations agricoles, le soubassement théorique, ainsi que les hypothèses relatives au financement des AMC. La quatrième section aborde la méthodologie de sélection de l'échantillon et la justification du choix du terrain de l'enquête. La cinquième section se concentre sur l'interprétation et la discussion des résultats. Enfin, la dernière section propose une conclusion synthétique ainsi que des recommandations pour le futur.

2. Le financement des entreprises agricoles au Maroc et les défis fonciers agricoles

Dans le contexte agricole marocain, l'accès au financement joue un rôle central dans le développement et la modernisation du secteur. Cette section se concentre sur les diverses sources de financement disponibles pour les entreprises agricoles. En parallèle, nous aborderons la question cruciale de la gestion des terres agricoles.

2.1. La typologie de financement des entreprises agricoles au Maroc

Au Maroc, les entreprises agricoles accèdent à diverses sources de financement adaptées à leur taille et leurs besoins. Les banques commerciales, telles qu'Attijariwafa Bank, Banque Populaire, et Bank Of Africa, offrent des prêts à court terme pour les fonds de roulement et des prêts à long terme pour l'acquisition de terrains ou de matériels. Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) se distingue par sa spécialisation dans le financement agricole, notamment avec le « Crédit Al Moustatmir Al Qaraoui » pour les petites exploitations. Les banques financent environ 20% des 50 milliards de dirhams destinés à l'agriculture, dont 80% proviennent du CAM (Juana & Emilio 2016). En 2021, *Tamwil El Fallah*, une filiale du Crédit Agricole du Maroc dédiée au financement des petits agriculteurs exclus du système bancaire classique, a soutenu 102768 agriculteurs malgré une conjoncture difficile, marquant une légère hausse de sa clientèle (Crédit Agricole du Maroc 2023).

Par ailleurs, le gouvernement marocain a mis en place des subventions et des aides publiques pour soutenir le secteur agricole, notamment à travers la Génération verte (2020-2030). Ces initiatives visent à moderniser les exploitations agricoles, à encourager l'innovation et à améliorer les rendements. De plus, des subventions sont accordées pour encourager les jeunes entrepreneurs à s'investir dans l'agriculture.

Le financement participatif, ou crowdfunding, devient une solution de plus en plus prisée par les entrepreneurs agricoles. En complétant, le capital-risque et les fonds d'investissement jouent également un rôle dans le financement du secteur agricole, bien que ce dernier attire moins ces types d'investisseurs comparé à d'autres secteurs économiques. Le Fonds de Développement Agricole (FDA) offre également une opportunité de financement pour les initiatives agricoles privées.

En outre, les partenariats public-privé (PPP) sont encouragés par le gouvernement pour financer des projets structurants, tels que la gestion de l'eau ou l'irrigation. Ce type de financement bénéficie indirectement à l'agriculture en modernisant les infrastructures essentielles. De plus les organisations internationales, comme la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), fournissent aussi des financements au secteur agricole au Maroc. Enfin pour les petits agriculteurs, l'autofinancement, le crédit fournisseur ou le soutien familial reste courant, surtout dans les zones rurales (Bajedi 2018).

2.2. Les défis fonciers des terres agricoles au Maroc

Les terres agricoles au Maroc sont confrontées à une série de défis fonciers complexes qui entravent le développement durable du secteur agricole. La coexistence de différents régimes fonciers, notamment les terres *Melk* (propriété privée), les terres collectives (appartenant aux communautés locales), les terres Habous (biens religieux dédiés à des fins pieuses), les terres Guich (réservées aux tribus militaires) et le domaine de l'Etat (Cf. Tableau 1), complique les transactions foncières et crée des ambiguïtés quant à la propriété des terres, ce qui décourage les investissements dans le secteur agricole (Banque mondiale 2010).

Tableau 1 : Mode de faire-valoir des terres des exploitations agricoles familiales au Maroc

Classe-taille (en ha)	Ensemble des exploitations	Melk et assimilé Superficies	Collectif Superficies	Domaines Etat Superficies	Autres Superficies
Petites exploitations (< 5 ha)	2086177	1737975	252641	42487	53074
Moyennes exploitations (5-50 ha)	5301492	3950612	1055108	99603	196169
Grandes exploitations (>50 ha)	1344554	929543	236907	128063	50041
Total	8732223	6618130	1544656	270153	299284

Source : Akesbi (2001), composé par nos soins

Le morcellement des exploitations constitue un autre défi majeur (Azaguagh & El-Ayachi 2021). Environ 71% des exploitations agricoles au Maroc sont de petite taille, mais elles ne représentent que 24% de la Superficie Agricole Utile (SAU) totale du pays. En revanche, les moyennes exploitations, bien que ne représentant que 28% du nombre total, contrôlent 61% de la SAU totale, tandis que les grandes exploitations, qui ne constitue qu'1% des exploitations, possèdent 15% de la SAU (Akesbi 2001). Ce morcellement est aggravé par la succession des terres héritées qui fragmentent davantage les propriétés agricoles, rendant difficile la mise en place d'une agriculture moderne et productive (Collion *et al* 2007).

Le mode de faire-valoir des terres souligne également les défis fonciers. Les terres privées « Melk et assimilé » constituent environ 76% des superficies agricoles, mais leur répartition favorise les moyennes et grandes exploitations, laissant aux petites exploitations une part limitée. Les terres collectives, essentielles aux petites et moyennes exploitations, souffrent d'un manque de sécurité des droits de propriété, limitant l'accès au financement. Par ailleurs, la titularisation des terres collectives et Habous est insuffisante, empêchant les agriculteurs de les utiliser comme garanties pour des crédits, freinant les investissements agricoles et le développement durable du secteur (Daoudi 2011).

Parallèlement, la pression croissante de l'urbanisation empiète sur les terres agricoles, surtout dans les zones périurbaines, réduisant les superficies disponibles pour l'agriculture et augmentant la concurrence foncière. De plus, les défis environnementaux tels que l'érosion des sols, la dégradation des terres et la surexploitation des ressources en eau, menacent la viabilité des terres agricoles. Une approche intégrée et cohérente s'avère essentielle pour libérer le potentiel agricole du pays tout en assurant une gestion durable des ressources foncières.

3. Le rôle des AMC dans le financement des petites exploitations : opportunités et limites

Les AMC sont essentielles pour financer les petites exploitations agricoles familiales, souvent exclues du système bancaire. Elles proposent des crédits adaptés à leurs besoins, mais leur capacité à combler entièrement les attentes des exploitants reste limitée, créant un décalage entre l'offre de crédit et les exigences des agriculteurs.

3.1. Le financement des besoins en fonds de roulement

Les petites exploitations agricoles familiales jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et le développement rural, mais elles sont confrontées à des défis majeurs en matière de financement, notamment pour couvrir leurs besoins en fonds de roulement (BFR). Les BFR incluent les dépenses nécessaires au cycle de production agricole, telles que l'achat de semence, d'engrais, de produits phytosanitaires, le paiement de la main-d'œuvre saisonnière, les coûts liés à l'irrigation et à l'entretien des équipements. Ces dépenses sont essentielles pour assurer la productivité et la viabilité économique des exploitations.

Les associations de microcrédit ont émergé comme des acteurs clés pour répondre aux besoins financiers des petites exploitations agricoles. Des associations comme *Al Amana*, *AttawfiqMicro-Finance* et *Attadamune* proposent des produits financiers permettant aux agriculteurs de financer une partie de leurs BFR. Cependant, selon la théorie de l'agence (Jensen & Meckling 1976), l'asymétrie d'information entre les AMC et les agriculteurs crée un risque de sélection adverse, amenant les AMC à rationner le crédit pour limiter leur risque. Ce rationnement défini par Stiglitz & Weiss (1981), se manifeste par un refus total ou un montant de prêt inférieur à la demande.

Pour mieux répondre aux besoins spécifiques des exploitations agricoles, les AMC ont privilégié les crédits individuels, qui permettent une évaluation plus précise des capacités de remboursement, réduisant ainsi les risques de surendettement et ajustant les montants aux besoins réels des agriculteurs. Cette transition a été remarquée en 2021 par une augmentation des clients utilisant des crédits individuels, tandis que ceux optant pour les crédits solidaires ont diminué (Cf. Figure 1), indiquant une préférence croissante pour des solutions financière flexible et adaptées.

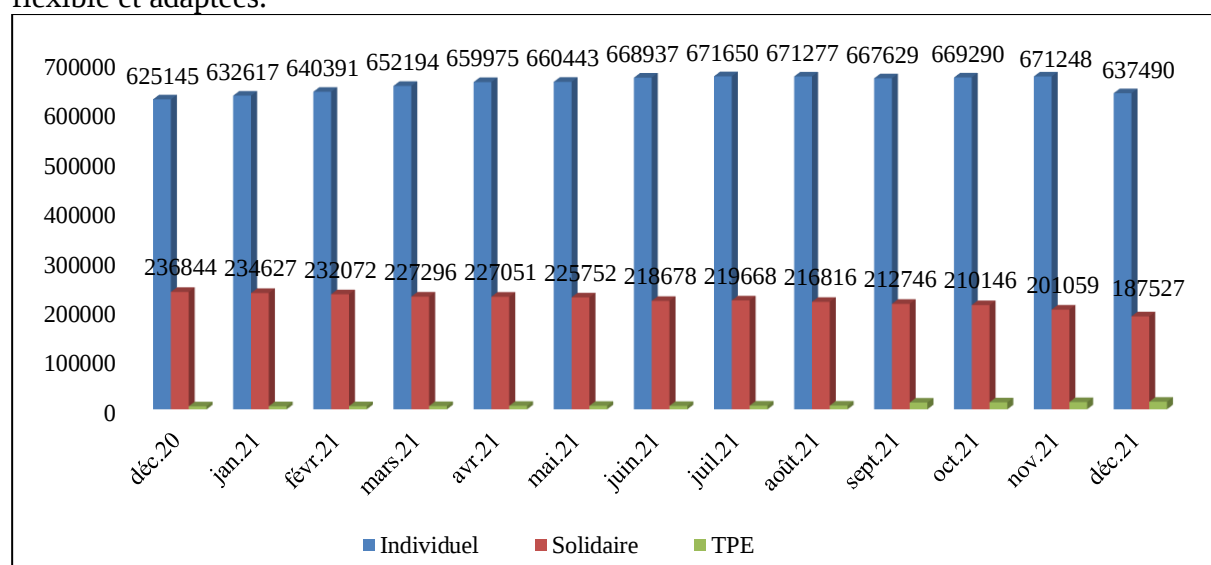


Figure 1 : Clients actifs par type de prêt en 2021

Source : FNAM (2021)

Cependant, la capacité des AMC à financer les exploitations dépend de plusieurs facteurs, notamment de leur taille, de la qualité de leur portefeuille et leur capacité de gestion des risques (Cf. Tableau 2). En 2017, les données du tableau montrent que les AMC comme *Al Amana*, avec un encours brut de 269 millions USD, présente un portefeuille à risque (PAR) de 6,29%, suggérant que les institutions plus grandes supportent des risques de non remboursement accrus. Cette tendance, observée également par Adaskou et Hssoune (2021), indique que, pour limiter les pertes, les AMC réduisent souvent le montant moyen des prêts par emprunteur, un exemple de rationnement partiel destiné à gérer les risques.

L'augmentation du nombre de clients influence également le portefeuille à risque : selon Adaskou et Hssoune (2021), chaque nouveau client ajoute une charge de risque, nécessitant une évaluation stricte de la solvabilité pour sélectionner les projets les plus viables. Adair & Berguiga (2014) ont également souligné que la performance sociale des AMC a un impact négatif sur la performance financière des AMC.

En outre, les AMC dépendent fortement de financements externes, avec 69% (s'agit-il d'une moyenne ? et si pondérée, selon la valeur du portefeuille ou le nombre de clients ? car pour *Al Amana* par exemple, les fonds propres représentent 51 %) de leurs ressources provenant de dettes en 2021, dont 78% issues des banques locales. Cette dépendance réduit leur flexibilité, particulièrement dans des secteurs risqués comme l'agriculture, où la conjoncture économique

difficile de 2021 a engendré une perte de 65 millions de dirhams dans le secteur de microfinance. Face à cela, les AMC sont contraintes d'imposer des plafonds de crédit et des taux d'intérêts élevés, ce qui limite l'accès des exploitants agricoles au crédit formel et les pousse souvent vers des financements informels.

Tableau 2. Indicateurs clés des AMC au Maroc en 2017

AMC	Date de création	Nombre de clients	Encours brut de prêts en USD	Taux de pertes sur prêts en %	Montant moyen du prêt par emprunteur en USD	Portefeuille à risque (PAR 30 jours) en %
Al Amana	1997	339691	269064807,00	2,49	792	6,29
Attawfiq*	2000	285504	238289403,52	-	834	-
Fondation Al Baraka (ARRWAJ)	1996	136920	115899755,00	-	846	-
Association Al Karama pour le microcrédit	1999	24168	9 175 422,00	5,08	380	5,62
Attadamoune**	1994	11151	8 006 818,00	-	718	3,78
INMAA***	1999	7192	4 346 378,00	4,14	604	2,38
Moyenne (6 AMC)		134104,33	107463763,9		695	

Source: Mixmarket (<https://databank.worldbank.org/source/mix-market#>)

Notes : * Microfinance fondation banque populaire pour le Microcrédit ** Association marocaine de solidarité sans frontières ***Institution marocaine d'appui à la micro-entreprise

H₁ : Les besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales excèdent les montants accordés par les AMC.

3.2. Rationnement du crédit et stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles familiales

Le manque d'accès au financement freine le développement des petites exploitations agricoles familiales au Maroc, souvent exclues du crédit bancaire classique en raison du rationnement de crédit, défini par Stiglitz & Weiss (1981) comme une limitation du volume de prêts destinée à réduire le risque de défaut, plutôt que par un ajustement des taux d'intérêt. Pour contourner cette exclusion, la demande de crédit auprès des AMC peut s'expliquer, en partie, par un phénomène d'auto-sélection. En effet, les exploitants, conscients de leurs risques et de leurs atouts, peuvent volontairement cacher ou sélectionner les informations qu'ils communiquent afin de répondre aux exigences des AMC et maximiser ainsi leurs chances d'obtenir un financement. Dans ce contexte, les agriculteurs mettent en place diverses stratégies d'adaptation et de gestion.

Selon ATTAC CADTM (2017)¹, les agriculteurs contractent plusieurs emprunts successifs afin de développer véritablement leur activité, même si ces différents prêts n'aboutissent pas toujours à un développement durable de leurs exploitations. D'autres détournent l'objet du crédit pour financer une autre activité différente ou pour rembourser un autre prêt. Ils peuvent également chercher un autre emploi ou solliciter l'aide de leurs proches.

Le capital social, reposant sur les liens communautaires, joue également un rôle clé en facilitant l'accès aux crédits informels et des AMC, via des mécanismes comme les tontines et les prêts familiaux, en renforçant la confiance et la coopération au sein des communautés

¹ Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne, et Comité pour l'abolition des dettes illégitimes.

(Fukuyama 1996). Les exploitants diversifient aussi leurs sources de revenus avec des activités non agricoles, comme le petit commerce, pour réduire leur dépendance aux revenus agricoles soumis aux aléas climatiques (Lesaffre & Pesche 2002).

De plus, certains exploitants établissent des contrats de culture avec des entreprises agroalimentaires, ce qui leur assure des financements anticipés et des débouchés commerciaux stables.

Cette situation conduit à l'énoncé de l'hypothèse suivante :

H₂ : Les exploitants agricoles adoptent des stratégies d'adaptation et de gestion pour obtenir un montant élevé ou faire face au rationnement du crédit.

4. Méthodologie : choix du terrain d'enquête et sélection de l'échantillon

4.1. Choix du terrain de l'enquête

La province de Chtouka Ait Baha, située dans la région de Souss-Massa, a été choisie comme terrain d'enquête pour plusieurs raisons. Premièrement, elle est un important centre agricole du Maroc, réputée pour sa production diversifiée en fruits et légumes. Deuxièmement, la forte concentration des petites exploitations agricoles familiales en fait un terrain idéal pour étudier les dynamiques liées au rationnement du crédit. Troisièmement, la province fait face à des problématiques spécifiques, telles que l'accès au financement, les contraintes foncières et la gestion des ressources en eau. Enfin, la disponibilité de données secondaires fiables et l'accessibilité logistique renforcent la pertinence de ce choix pour l'étude.

4.2. Sélection et détermination de l'échantillon enquêté

L'échantillon a été constitué en utilisant une méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié afin d'assurer la représentativité des différentes sous-populations au sein des exploitations agricoles familiales. Les critères de stratification retenus incluent : la taille de l'exploitation (petite exploitation moins de 5 hectares), le type de culture (maraîchères, céréales, fourrages, agrumes et arboriculture), ainsi que l'accès au financement (exploitations ayant déjà sollicité un crédit et celles n'ayant jamais eu recours à ce dernier).

Etant donné que nous disposons d'une base de sondage des petites exploitations agricoles familiales de la province de Chtouka-Ait-Baha, obtenue auprès de l'Agence du Bassin Hydraulique de Souss Massa (ABHSM), la méthode de sondage stratifié a été préconisée. La base du sondage provient du recensement global de 2015 sur les exploitations agricoles de la région de Chtouka. Selon ce recensement, le nombre total des petites exploitations familiales est de 1176 exploitations. Nous avons retenu une marge d'erreur de 5% avec un niveau de confiance de 95%.

Pour calculer la taille minimale de l'échantillon nécessaire, nous avons utilisé la formule corrigée des populations finies de Daniel & Cross (2013) :

$$n = \frac{Nz^2p(1-P)}{d^2(N-1) + z^2p(1-P)} \quad (1)$$

Avec z représentant la statistique correspondant au niveau de confiance choisi, dans notre cas, $z = 1,96$. La valeur d désigne la marge d'erreur retenue, ici fixée à 0,05. Quant à p , elle représente la proportion du phénomène étudié, estimée à 0,5 lorsque cette valeur est inconnue.

Après application de cette correction, la taille minimale de l'échantillon a été fixée à 290 exploitations. Cependant, nous avons finalement enquêté sur 296 exploitations familiales réparties dans les 13 communes de la province de Chtouka Ait Baha : Mu Biougra, Ait Amira, Ait Baha, Ait Milk, Belfaa, Inchaden, Lqliaa, Massa, AC Massa, OuadEssafa, Sidi Bibi, Sidi Boushab, et Sidi Ouassay.

Par la suite, un second échantillonnage a été réalisé en utilisant une méthode aléatoire simple. Cette démarche visait à mener une enquête approfondie auprès des petites exploitations agricoles familiales, soit rationnées en crédit, soit ayant obtenu des montants de crédit élevés. L'échantillon final comprenait 47 exploitations sélectionnées aléatoirement. Parmi elles, 27 avaient reçu des montants de crédit supérieurs à la moyenne (montants élevés), et 20 avaient

subi un rationnement de crédit. L'objectif de ce second échantillonnage était d'examiner les stratégies de gestion et d'adaptation adoptées par ces exploitations pour faire face au rationnement du crédit. Pour ce faire, un questionnaire a été utilisé afin d'interroger directement les exploitants agricoles sur leurs pratiques et solutions face aux contraintes financières (Cf. Annexe 1).

5. Interprétation et discussion des résultats

L'analyse des données recueillies permet de mieux comprendre les dynamiques financières des petites exploitations familiales et leurs interactions avec les AMC. Cette section se concentre sur l'interprétation des résultats obtenus, en les confrontant aux hypothèses de recherche, tout en discutant les implications pratiques et théoriques qui en découlent.

5.1. Montant des crédits accordés et BFR des petites exploitations

Le Tableau 3 présente une comparaison entre les BFR des exploitations et les montants de crédit alloués par les AMC dans différentes communes de la province de Chtouka Ait Baha.

Tableau 3 : Besoins en fonds de roulement et parts financées par les AMC

	Ait Amira	Belfaa	Inchaden	Massa	Oued Essafa	Sidi Bibi	Sidi Ouassay	Total BFR
Total BFR (DH)	685716	879445	3335155	9901	996467	0	195359	6102043
Crédit AMC (DH)	47500	292000	1006000	60000	87500	0	205000	1698000
Part financée (%)	7%	33%	30%	606%	9%	0%	105%	28%

Source : Résultats d'enquête

Les résultats révèlent des disparités significatives entre les besoins en BFR et les crédits effectivement accordés. À Ait Amira, le BFR total des exploitations s'élève à 685716 MAD, tandis que les AMC n'ont financé que 47500 MAD, soit seulement 7% des besoins exprimés. Une situation similaire se retrouve à Belfaa, où les AMC couvrent 33% des besoins (292000 MAD sur un BFR total de 879455 MAD), et à Inchaden, où 30% des besoins en BFR ont été financés (1006000 MAD sur un total de 3335155 MAD). À Oued Essafa, les AMC ont couvert à peine 9% du BFR nécessaire, avec un financement de 87500 MAD pour un BFR de 996467 MAD.

À l'opposé, certaines communes présentent des anomalies par rapport à la tendance générale. À Massa, les crédits AMC dépassent de manière significative les besoins en BFR, atteignant 606 % du BFR requis. Ce taux élevé s'explique par plusieurs facteurs, notamment le nombre relativement faible des petites exploitations agricoles familiales dans cette commune. En outre, en raison de la pratique du crédit graduel et du respect des délais de paiements par ces exploitants, certains bénéficient de montants de crédit élevés, indépendamment de leurs besoins réels. Les agents des AMC, constatant la conformité de ces emprunteurs aux règles des AMC lors de crédits antérieurs, ont tendance à réduire les vérifications sur leurs activités actuelles. Enfin, dans cette commune, l'agriculture -principalement de la luzerne- est une activité secondaire, tandis que l'élevage constitue l'activité principale. De même, à Sidi Ouassay, le financement des AMC dépasse légèrement les besoins en BFR avec un ratio de 105%, soit un financement de 205000 MAD pour un BFR de 195359 MAD. Ces exceptions, bien qu'importantes, ne sont pas représentatives de la situation globale observée dans les autres communes.

En consolidant les données de toutes les communes, il apparaît que le BFR total pour l'ensemble des exploitations étudiées s'élève à 6102043 MAD, tandis que les AMC n'ont financé que 1689000 MAD, soit seulement 28% des besoins totaux. Ces résultats confirment clairement l'hypothèse H₁, indiquant que les montants accordés par les AMC sont largement insuffisants pour couvrir les besoins en fonds de roulement des petites exploitations agricoles familiales. Cette insuffisance est particulièrement marquée dans les communes d'Ait Amira, Belfaa, Inchaden et Oued Essafa, où les exploitations doivent faire face à un déficit de financement important.

L'écart significatif entre les besoins en BFR et les crédits accordés par les AMC a des implications majeures pour les petites exploitations agricoles. Ces dernières pourraient être contraintes de rechercher des financements supplémentaires en adoptant des stratégies de gestion et d'adaptation, objet de notre prochaine section.

5.2. Stratégies de demande et d'accès à un montant de prêt élevé

L'obtention de montants de prêts élevés représente un enjeu crucial pour les petites exploitations agricoles familiales, confrontées à des besoins financiers croissants. Pour maximiser leurs chances d'obtenir des crédits importants, les agriculteurs mettent en place diverse stratégies visant à démontrer leur capacité de gestion et à renforcer leur crédibilité auprès des AMC. Cette section explore ces stratégies et leur impact sur l'accès au financement.

5.2.1. Gestion efficiente de la petite exploitation agricole familiale

La gestion efficiente des petites exploitations agricoles familiales constitue une stratégie essentielle pour les gros emprunteurs cherchant à obtenir des montants de prêt élevés. Les résultats de l'enquête, présentés dans le tableau 4, révèlent que ces exploitants adoptent principalement des stratégies visant à diversifier leurs activités et à étendre leurs capacités de production.

Tableau 4 : Stratégies d'obtention de crédit par les gros emprunteurs

Stratégie de gestion de l'exploitation	Effectif
Stratégies de diversification agricole : l'intégration de l'élevage	17
Augmentation des superficies cultivées	18
Conservation des produits agricoles	1
Reconfiguration de la superficie des cultures exploitée	1
Transformation des produits agricoles	1
Fixation des prix de vente	1

Source : Résultats d'enquête, établis par nos soins

La diversification agricole, notamment par l'intégration de l'élevage, est l'un des stratégies les plus couramment mises en œuvre. Cette approche permet aux exploitants de répartir les risques en combinant production agricole et élevage, ce qui renforce la stabilité de leurs revenus et leur attractivité pour les AMC.

D'autres stratégies, bien que moins répandues, sont également notées parmi les gros emprunteurs. Il s'agit de la conservation de produits agricoles, la reconfiguration des superficies exploitées, la transformation des produits agricoles, et la fixation des prix vente. Ces approches témoignent d'une volonté d'optimiser chaque aspect de la gestion agricole pour maximiser les revenus et minimiser les risques financiers, bien que leur adoption soit limitée.

5.2.2. Conformité de l'emprunteur

Dans le cadre de l'accès au crédit, la **conformité** aux exigences des AMC apparaît comme un élément central pour les gros emprunteurs. Le tableau 5 illustre clairement que ces emprunteurs se conforment rigoureusement à une série de conditions imposées par les AMC pour maximiser leurs chances d'obtenir un financement.

Tableau 5 : Satisfaction des conditions exigées par les AMC

Garantie matérielle	27
Garantie financière	13
Solvabilité	27
Dossier de crédit	27
Moralité sociale	27
Frais de dossier	27

Source : Résultats d'enquête, établis par nos soins

Les résultats montrent que tous les emprunteurs interrogés satisfont aux critères essentiels tels que les garanties matérielles et la solvabilité, chaque critère étant respecté par 27 emprunteurs sur 27. Ce niveau de conformité élevé indique que les emprunteurs sont bien conscients des attentes des AMC et s'efforcent de les rencontrer de manière exhaustive. Les garanties matérielles et la solvabilité sont des gages de sécurité pour les AMC, qui cherchent à minimiser les risques de non remboursement. En fournissant ces garanties, les emprunteurs démontrent non seulement leur capacité à rembourser, mais aussi leur engagement à respecter les normes exigées par les prêteurs.

De plus, la préparation d'un dossier de crédit complet et la satisfaction des critères de moralité sociale sont également universellement respectées. La moralité sociale, en particulier, montre que les AMC accordent une importance non seulement à la situation financière des emprunteurs, mais aussi à leur réputation et à leur intégrité au sein de la communauté. Ce critère, bien qu'intangible, est un indicateur clé pour les AMC dans l'évaluation de la fiabilité des emprunteurs.

Bien que légèrement moins fréquente, l'ouverture de compte a été réalisée par 20 des emprunteurs. Ce processus, bien qu'administratif, est essentiel pour formaliser la relation financière avec les AMC et faciliter la gestion des transactions. Le paiement des frais de dossier par tous les emprunteurs souligne également leur préparation financière pour couvrir les coûts initiaux liés à l'obtention d'un prêt.

En conclusion, les résultats montrent que les gros emprunteurs adhèrent aux exigences des AMC, illustrant un fort conformisme dans leur approche pour obtenir un crédit.

5.2.3. Crédibilité de l'emprunteur

Dans le cadre des relations entre les emprunteurs et les AMC, la crédibilité de l'emprunteur est un facteur déterminant dans l'octroi des prêts. Le Tableau 5 montre que les gros emprunteurs s'efforcent de renforcer leur crédibilité en satisfaisant aux critères clés exigés par les AMC.

Les résultats révèlent que les emprunteurs (27 sur 27) répondent aux principales conditions telles que la fourniture de garanties matérielles et la démonstration de solvabilité. Ces deux critères renforcent considérablement la crédibilité des emprunteurs, car ils témoignent de leur capacité à rembourser les prêts et à offrir des garanties en cas de défaut de paiement. En respectant ces exigences, les emprunteurs envoient un signal fort de confiance aux AMC, leur assurant qu'ils représentent un risque financier limité. C'est justement ce qu'un exploitant de la commune de Belfaa partage en déclarant : *« Etant donné que je connais le directeur et le chef d'agence, je n'ai jamais rencontré de difficultés pour obtenir un crédit. Les employés de L'AMC sont bien conscients de ma réputation positive, ce qui facilite grandement le processus. »*

Ce témoignage illustre comment les relations interpersonnelles et la bonne réputation des emprunteurs contribuent à établir leur crédibilité, facilitant ainsi l'accès au financement.

5.2.4. Fidélité institutionnelle

La fidélité institutionnelle repose sur la stabilité et la régularité des interactions financières, permettant aux emprunteurs d'accéder à des conditions de crédit plus avantageuses.

Les résultats montrent que la majorité des emprunteurs se conforment aux règles établies par les AMC, avec 26 répondants sur 30 déclarant respecter scrupuleusement les conditions imposées par leur AMC. Ce respect des « règles du jeu » est un signe évident de fidélité, renforçant la confiance entre les deux parties. De plus, le remboursement à temps des crédits antérieurs est un autre indicateur fort de fidélité institutionnelle, avec 21 répondants respectant cet engagement. Cette pratique de remboursement régulier démontre la solvabilité des emprunteurs et renforce leur crédibilité auprès des AMC, ce qui peut leur permettre d'accéder à des crédits plus élevés et à de meilleures conditions à l'avenir.

En revanche, certains comportements montrent une fidélité institutionnelle plus fragile. Par exemple, quatre répondants ont déclaré changer systématiquement d'AMC, ce qui peut limiter la construction d'une relation de confiance durable avec une seule AMC. Cette pratique s'explique par plusieurs facteurs, notamment des conditions de prêts jugées trop strictes en termes de garanties pour obtenir un montant élevé, un manque de flexibilité dans les échéances de remboursement qui ne s'adaptent pas aux cycles de production agricole et obligent parfois les agriculteurs à utiliser les montants empruntés pour rembourser mensuellement leurs dettes au lieu de financer leur compagne agricole.

De même, deux répondants font appel simultanément à plusieurs AMC, ce qui peut indiquer une recherche de diversification des sources de crédit, mais peut également fragiliser leur relation avec une AMC. Les exploitants utilisent cette méthode comme une solution face au rationnement (crédit graduel) et, même, pour payer une partie des échéances de l'autre association, faute d'adapter leur cycle de production aux paiements mensuels des AMC.

D'autres comportements comme le détournement de l'objet du crédit concernent également deux répondants, ce qui pourrait nuire à la relation de confiance avec l'association prêteuse à long terme. Généralement, les AMC ne s'intéressent pas à l'usage fait des crédits accordés, pourvu que les exploitants continuent à rembourser leur dette dans les délais.

Il est intéressant de noter que la substitution de crédits, où un emprunteur utiliserait un nouveau crédit pour rembourser un ancien, n'a été signalée par aucun des répondants. Cela pourrait indiquer une gestion plus prudente et responsable de leurs obligations financières.

Ces résultats montrent que, bien que certains emprunteurs adoptent des stratégies multiples ou changent fréquemment d'AMC, la majorité cherche à maintenir une relation de confiance avec une seule association. En retour, les AMC valorisent cette stabilité et cette confiance en offrant des facilités accrues aux emprunteurs fidèles.

5.2.5. Reconnaissance sociale « le don »

La stratégie de renaissance sociale, souvent matérialisée par des dons, revêt une signification particulière pour certains agriculteurs. Comme le souligne l'un d'entre eux : *« Les dons que je fais aux agents de l'AMC ne visent pas à obtenir en retour un prêt de montant élevé. En réalité, ces dons expriment mon amitié et ma reconnaissance envers l'AMC, sans aucun lien avec une attente de financement »*.

Cette déclaration met en lumière la dimension sociale des interactions entre agriculteurs et agents de l'AMC. Pour cet agriculteur le don transcende la simple transaction financière ; il s'agit d'un acte symbolique qui renforce les liens et témoigne de la reconnaissance envers ceux qui soutiennent son activité.

Godbout (1997) et Pouillon (1996) mettent en lumière l'idée que le don bien que paraissant désintéressé, exerce une certaine influence sur le bénéficiaire. Pouillon (1996) explique, en accord avec la vision des agriculteurs, que donner signifie avant tout offrir un bien sans attendre de contrepartie immédiate, ce qui témoigne d'une véritable générosité. Cependant, l'observation des pratiques sociales révèle que le don est souvent suivi d'un « contre-don », qui, bien que non explicitement attendu ou requis, est perçu par les deux parties comme un geste approprié en réponse à l'offre initiale.

Selon Godbout (1997), le don va au-delà de la simple générosité et s'inscrit dans un système d'échange basé sur la confiance mutuelle. Même s'il peut être interprété comme un acte empreint de bienveillance, le don comporte intrinsèquement une dimension d'échange, car « on donne pour recevoir ». Ainsi, selon Godbout, il n'existe pas de don purement gratuit, le don sert principalement à établir et à renforcer les relations sociales entre individus.

5.3. Stratégies de gestion du rationnement des AMC

Le rationnement du crédit par les AMC impose des contraintes financières importantes aux petites exploitations agricoles familiales. Face à cette limitation, les agriculteurs développent diverses stratégies de gestion pour s'adapter aux restrictions imposées, tout en cherchant à

maintenir la viabilité de leurs exploitations. Cette section examine les principales stratégies adoptées par les exploitants pour faire face à ces défis financiers.

5.3.1. Gestion des exploitations agricoles : vers une adoption des nouvelles pratiques

La gestion des exploitations agricoles face au rationnement du crédit a conduit les agriculteurs à adopter diverses stratégies. Parmi celles-ci, six exploitants ont opté pour le rationnement alimentaire, ajustant la nutrition en fonction de leurs capacités financières, ce qui montre leur recherche d'optimisation des ressources disponibles. Quatre exploitants ont réduit le nombre bovins ou vendu leurs animaux de manière anticipée pour diminuer les coûts fixes et générer rapidement des liquidités, illustrant une stratégie proactive en réponse aux contraintes économiques. Deux exploitants ont eu recours au crédit fournisseur pour les intrants, témoignant d'une volonté de maintenir leurs activités grâce à des financements alternatifs. Enfin la réduction des emblavures, pratiquées par quatre exploitants, souligne une rationalisation des opérations agricoles pour limiter des risques dans un environnement de crédit incertain. Ces résultats mettent en lumière l'adoption de nouvelles pratiques de gestion et l'innovation continue, nécessaire pour assurer la durabilité et la résilience des exploitations agricoles.

5.3.2. Intégration sociale comme mode de résilience au rationnement du crédit

L'intégration sociale joue un rôle crucial dans la résilience des agriculteurs face au rationnement du crédit. Parmi les stratégies employées pour les petits exploitants agricoles, six exploitants sollicitent des tiers pour obtenir un soutien financier, tandis que 2 exploitants font appel à leur famille ou à leurs parents. De plus deux exploitants choisissent d'adhérer à des groupements pour mutualiser les ressources et renforcer leur résilience. Un témoignage d'un exploitant de la commune Sidi Ouassay illustre parfaitement cette dynamique :

« Dans les groupes de tontine, il est courant de voir des agriculteurs confrontés à des rationnements. Dans ces situations, ils espèrent pouvoir recevoir leur tour de tontine pour compenser leurs ressources manquantes. L'obtention d'une réponse favorable dépend de leur moralité et de leurs compétences. L'agriculteur peut également négocier son tour de tirage. Cependant, lorsque plusieurs membres du même groupe souhaitent obtenir leur tour simultanément le responsable du groupe divise l'épargne entre eux. »

Les groupes de tontine ne sont pas uniquement des instruments financiers, mais aussi des réseaux sociaux favorisant la solidarité et l'entraide. Les agriculteurs y trouvent un soutien durant les périodes difficiles, en s'appuyant sur la confiance et la coopération. Le capital social, tout autant que les ressources financières, est crucial dans la gestion des exploitations.

5.3.3. Le recours au détournement : une solution au rationnement du crédit ?

Dans un contexte de rationnement du crédit, les agriculteurs adoptent diverses stratégies pour contourner les limitations imposées par les AMC. Certains, comme deux exploitants, recourent à plusieurs AMC pour diversifier les sources de financement, tandis que d'autres, comme quatre exploitants, détournent l'usage des crédits pour répondre à des besoins urgents, soulevant des questions éthiques. Deux exploitants se tournent également vers des crédits informels ou des systèmes d'entraide communautaire, illustrant leur capacité à s'adapter aux contraintes financières.

L'adoption de ces stratégies confirme notre deuxième hypothèse (H₂), qui postule que les petits exploitants agricoles familiaux mettent en place des mécanismes de gestion et d'adaptation afin d'obtenir des montants élevés de crédit ou de surmonter les restrictions au rationnement du crédit.

6. Conclusion

L'étude menée sur le financement des petites exploitations agricoles familiales dans la province de Chtouka-Ait-Baha révèle des défis importants liés à l'accès au crédit, notamment à travers les associations de microcrédit. Bien que ces institutions jouent un rôle clé dans l'inclusion financière des agriculteurs modestes, elles peinent à satisfaire pleinement leurs

besoins en fonds de roulement. En moyenne, les montants accordés ne couvrent qu'une faible part des besoins réels, laissant de nombreuses exploitations sous financées et vulnérables.

Face à cette situation, les exploitants adoptent diverses stratégies d'adaptation, telles que la diversification agricole, l'expansion des surfaces cultivées et des pratiques innovantes de gestion financière. Ces stratégies leur permettent de compenser en partie le rationnement du crédit, mais elles demeurent insuffisantes pour répondre aux défis structurels du secteur. L'enquête montre également que la fidélité institutionnelle et la crédibilité des emprunteurs jouent un rôle crucial dans l'accès au financement, renforçant la relation entre les exploitants et les AMC.

Pour surmonter ces limitations, il est essentiel que les AMC adoptent des approches plus flexibles et inclusives, en ajustant leurs critères de financement aux réalités des petites exploitations agricoles. Un meilleur soutien financier, combiné à des initiatives de formation et de renforcement des capacités, pourrait améliorer la résilience et la productivité de ces exploitations. A long terme, cela contribuerait non seulement à leur développement économique, mais aussi à la sécurité alimentaire et au développement rural au Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

1. ABHSM. (2018). *Étude de la valorisation de l'eau d'irrigation dans les plaines du Souss et de Chtouka relevant de la zone d'action de l'agence du bassin hydraulique du Souss Massa* (p. 1-32). Agence du Bassin Hydraulique Sous Massa.
2. Adair, P., & Berguiga, I. (2014). How do social and financial performance of microfinance institutions interact? A panel data study upon the MENA region (1998-2011). *Savings and Development*, 38(1), 7-26.
3. Adaskou, M., & Hssoune, A. (2021). Les déterminants de la viabilité financière des associations de microcrédit marocaines : Une analyse par données de panel (2003-2017). *African Scientific Journal*, 5(3), 477-502.
4. Akesbi, N. (2001). Les exploitations agricoles au Maroc. Un diagnostic à la lumière du Recensement général agricole. *Critique économique*, (5), 5-23.
5. ATTAC CADTM. (2017). Le microcrédit au Maroc : quand les pauvres financent les riches. Etude de terrain et analyse du système du microcrédit. *Fundación Rosa Luxemburg*.
6. Azaguagh, I., & El-Ayachi, M. (2021). Management du foncier agricole au Maroc 'anti-commons' et développement durable. *African Journal of Land Policy and Geospatial Sciences*, 4(5), 730-751.
7. Banque mondiale. (2010). Héritage et structures foncières au Maroc. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/639221468274187453/pdf/499700v10P11651age0foncier0Mai02008.pdf>
8. Banque mondiale. (2020). *Terres agricoles (% du territoire) - Morocco*. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.AGRI.ZS?locations=MA>.
9. Bajjeddi, M. (2018). *Le financement de l'agriculture familiale au Maroc*. <https://static1.squarespace.com/static/5c33cb96ee1759aaa4c02e96/t/5c520774f950b7053536cc76/1548879962954/Le+financement+%20et+%20endettement+agriculture+familiale-.pdf>.
10. Collion, M.-H., Saadani, Y., & Benhassine, N. (2007). *Les contraintes structurelles et institutionnelles à l'émergence d'un marché efficient du foncier au Maroc*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/421131468062051705/pdf/695180v10FRENC0er0du0Maroc0Oct02007.pdf>
11. Daniel, W. W., & Cross, C. L. (2013). *Biostatistics: A foundation for analysis in the health sciences*. 10th ed. Wiley.
12. Daoudi, A. (2011). La régulation foncière au Maroc. *Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches (Edition N 66), Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée*, 63-72.
13. Dugue, P. et Faure, G. (2023). *Le conseil aux exploitations familiales*. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD).
14. FAO. (2018). *Maroc : Profils nationaux de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2018*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
15. FNAM. (2021). *Chiffres clés*. Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM). <https://fnam.co.ma>.
16. Fukuyama, F. (1996). *Trust: The social virtues and the creation of prosperity*. Simon and Schuster.
17. Godbout, J. T. (1997). Recevoir, c'est donner. *Communications*, 65(1), 35-48.
18. Jensen, M. C., & Meckling, W. H. (1976). Theory of the firm: Managerial behavior, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3 (4), 305-359.
19. Juana, R. et Emilio, H. (2016). *Innover pour des mécanismes inclusifs de financement agricole et d'atténuation des risques : L'exemple de Tamwil El Fellah au Maroc*. FAO.
20. Lesaffre, D., & Pesche, D. (2002). Microfinance et sécurisation du crédit aux exploitations familiales. In *Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de la libéralisation Quelle contribution de la microfinance ?* actes du colloque tenu à Dakar, Sénégal. hal-01699208f.
21. Pouillon, F. (1996). Marcel Mauss et la théorie anthropologique du don. *Revue européenne des sciences sociales*, 34(105), 145-161.
22. Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit rationing in markets with imperfect information. *The American economic review*, 71(3), 393-410.

Annexes :

Annexe 1 : Questionnaire aux exploitants agricoles bénéficiaires de crédit d'un montant élevé ou rationnés

1. Généralités		
Questions	Codes	Réponse
1. Quel âge avez-vous ?	Inscrire l'âge en années	
2. Faites-vous partie d'une association d'agriculteurs ou d'éleveurs, ou d'une coopérative ? si oui, quels sont les avantages que vous tirez ?	Non Oui : laquelle ? 1= Intrant, 2=cheptel, 3= matériel agricole, 4= Autres (à préciser)	
3. quelle est votre activité principale et quelles sont les autres activités que vous exercez ?	Activité principale 1= Production végétale, 2= production animale, 3= Transformation de produits agricoles, 4= Commerce 6= Autres (à préciser) :	Activité exercée
2. Accessibilité au crédit et contraintes, conditions, évolution des montants demandés et obtenus		
1. Avec quels partenaires financiers travaillez-vous ?	1= AMC, 2=Banque, 3= Autres (à préciser)	
2. Avez-vous déjà fait une demande de crédit auprès des AMC ?	1=Oui, 2=Non	
3. Quel est le montant (en DH) demandé et reçu au cours des trois dernières années ?	2020 2021 2022	
4. Avez-vous reçu exactement le montant de prêt demandé auprès de l'AMC ?	1=Oui, 0=Non	
5. Sinon pourquoi ?		
6. Le montant reçu a-t-il suffi pour satisfaire vos besoins dans l'exploitation ?	1=Oui, 0=Non	
7. Quel est le type de garanties possédées ?		
8. En dehors du crédit quels sont vos autres revenus ?		
9. Appartenez-vous à des groupes de solidarité ?		1=Oui, 0=Non
10. Disposez-vous de liens particuliers avec le gestionnaire de l'AMC ? Si oui quel type de lien ?		1=Oui 0=Non..... ...
11. Depuis combien de temps êtes-vous avec l'AMC ?		
3. Autres stratégies utilisées pour l'obtention des crédits		
1. La gestion efficiente de l'exploitation influence-t-elle l'obtention de crédit ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?		1=Oui, 0=Non..... ...
2. L'intégration sociale est-elle l'une de vos stratégies pour l'obtention de crédits ? Si non, pourquoi ?		1=Oui, 0=Non..... ...
3. Si oui, comment ? 1= Eloignement familial/recours limité aux parents, 2= Solidarité collective/recours aux paires, 3= Adhésion au groupement, 4= Médiation de tiers/approche relationnelle, 5= Autres formes d'intégration (à préciser)		

4. Fidélité institutionnelle	
1. Pensez-vous que vous êtes fidèle à votre structure de financement ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?	1=Oui, 0=Non..... ...
2. Quels sont vos indicateurs ? 1= Changement systématique d'AMC, 2= Recours simultané à plusieurs AMC, 3= Détournement d'objet de crédit, 4= Substitution de crédits, 5= Respect des règles du jeu de l'AMC, 6= Autres formes d'intégration (à préciser)	
5. Effets du déficit/rationnement du crédit sur la gestion de l'exploitation	
1. Le rationnement du crédit a-t-il influencé la gestion de votre exploitation ? Si non, pourquoi ?	1=Oui, 0=Non..... ...
2. Si oui, comment ? 1= Réduction ou augmentation des superficies cultivées, 2= Reconfiguration de la superficie des cultures exploitées, 3= Diversification agricole (intégration de l'élevage), 4= Transformation des produits agricoles, 5= Autres changements (à préciser)	
3. Le rationnement du crédit vous a-t-il conduit à une intégration sociale ? Si non, pourquoi ?	1=Oui, 0=Non..... ...
4. Si oui, comment ? 1= Réintégration familiale/recours aux parents, 2= Solidarité collective/recours aux paires, 3= Adhésion au groupement, 4= Sollicitation de tiers, 5=Autres formes d'intégration (à préciser)	
5. Le rationnement du crédit vous a-t-il contraint à recourir à d'autres financements ? Si non, pourquoi ?	1=Oui, 0=Non..... ...
6. Si oui, comment ? 1= Changement systématique d'AMC, 2= Recours simultané à plusieurs AMC, 3= Détournement d'objet de crédit, 4= Substitution de crédits, 5= Autres formes d'intégration (à préciser)	